

LES DEBUTS DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE - 1

Les premières années de la décennies 1950 sont fastes pour la construction européenne. La CECA réunit la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays Bas et le Luxembourg qui sont associés depuis 1948 dans le BENELUX ...

L'idée de mettre sous une autorité commune l'ensemble de la production de charbon et d'acier des pays qui se sont déchirés pendant des décennies est le résultat d'une volonté pacifique et également de construire le plus vite possible, de manière pragmatique, sans attendre que les politiques se mettent d'accord sur des compromis d'une union politique qui semble lointaine. Pour Jean Monnet qui soutient Schumann, l'économie fera l'union avant la politique. Ce sont les pragmatiques qui mettent en place cette première étape concrète et matérielle.

Le projet de CED vient enrayer ce mouvement de construction comme le montre le début de chronologie élaborée par M. Nouschi. La phase « d'europtimisme » lancée avec le Conseil, la CECA et la convention européenne des droits de l'homme se retrouve en difficulté avec les tergiversations françaises sur la CED. La crise de la CED, c'est-à-dire son refus par la France alourdit la construction. Ce qui semblait être une belle ligne de croissance connaît son premier échec.

CONTEXTE
GÉOSTRATÉGIQUE

Guerre froide

CONTEXTE
GÉOÉCONOMIQUE

Trente Glorieuses

ACTEURS
DE LA CRISE

France

France

Royaume-Uni

R

TEMPS

1950

1955

1960

1965

1970

1975

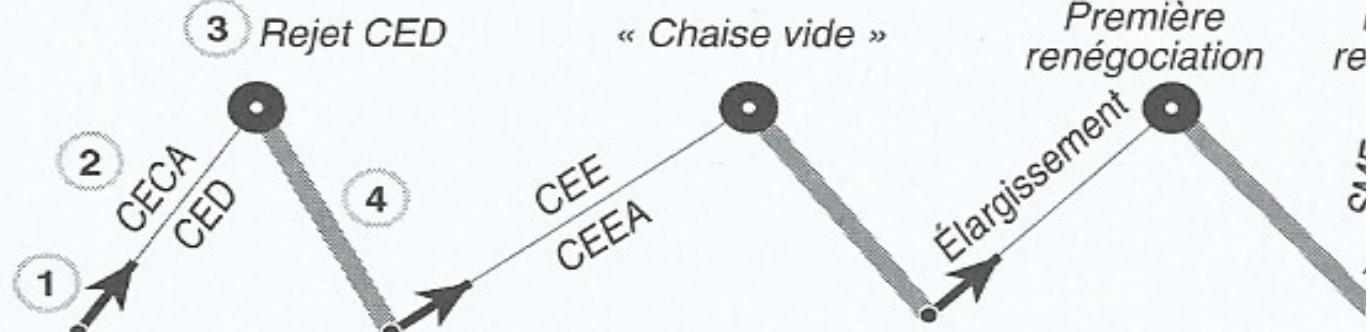
PAYS
MEMBRES

Six

Benelux, France, Italie, RFA

Neuf

Royaume-
Danemark



Les peurs des Français, gaullistes ou communistes sont compréhensibles. Moins de 10 ans après la guerre, le militarisme allemand fait toujours peur. On ne veut pas que se reconstitue une armée allemande.

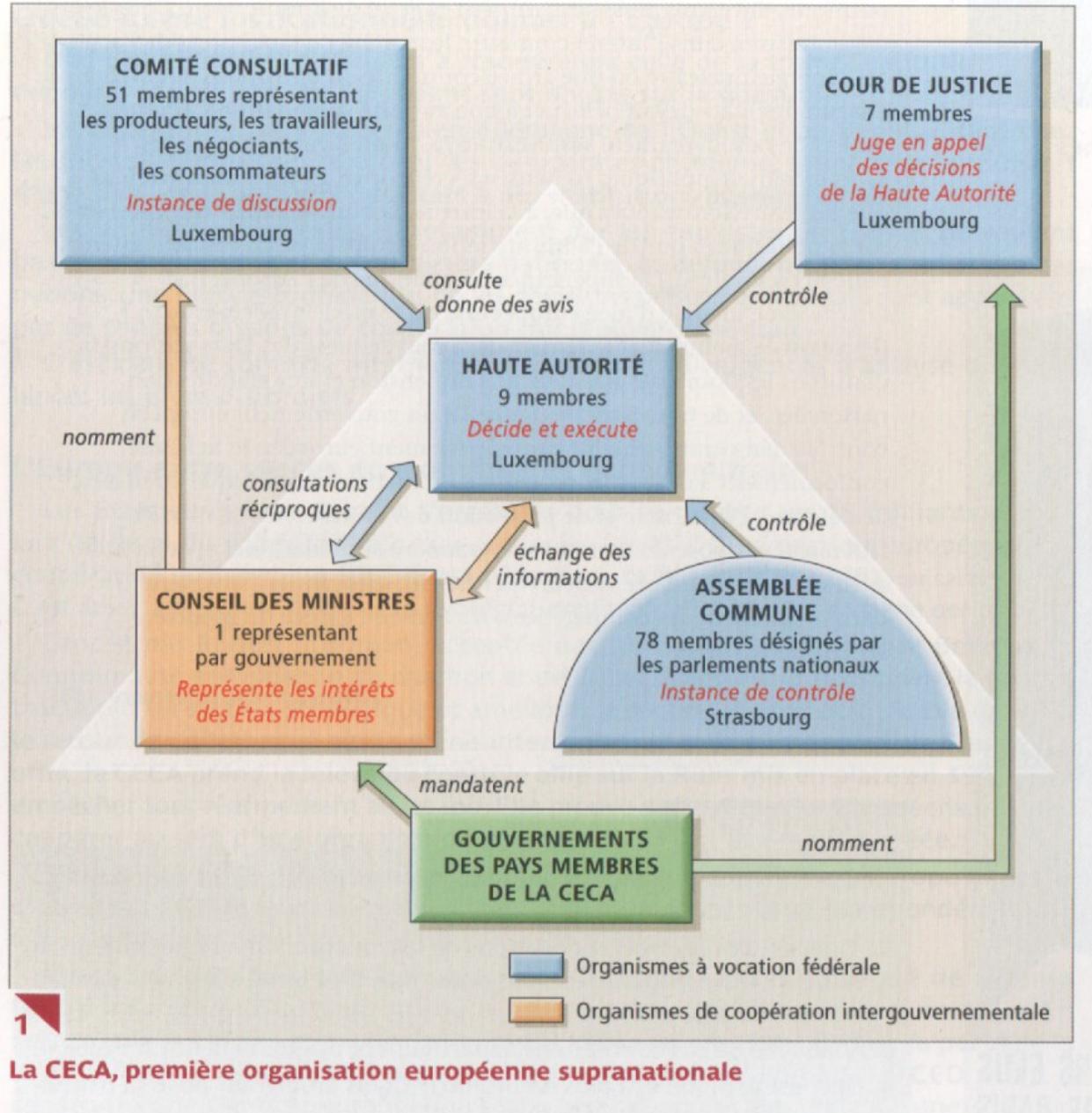
Pierre Mendès France évacue le débat en août 1954 qui pourrissait l'ambiance politique en France. Les opposants ont eu raison de cet essai d'intégration européenne qui commençait par les questions militaires et devait se poursuivre par les questions davantage politiques.

Une fois que la CED échoue, regardons ce que devient l'idée de réarmement allemand. En fait, la CED voulait offrir une version européenne de la défense contre le monde communiste, un peu comme l'était déjà l'OTAN depuis 1949(1950). Et c'est d'ailleurs les USA qui règlent la question en intégrant la RFA dans l'OTAN en mai 1955 (en application des accords de Paris d'octobre 1954). Les armées présentes sur le sol allemand ne sont plus des armées d'occupation mais des troupes de l'OTAN, la RFA n'est officiellement plus un territoire occupé.

Autre conséquence de cette affaire : les soviétiques, voyant la RFA entrée dans l'OTAN créée en mai 1955 une alliance défensive appelée Pacte de Varsovie, réunissant l'URSS et toutes les démocraties populaires... Le Pacte est signé le lendemain de la proclamation de neutralité de l'Autriche, qui, elle, n'appartient à aucune organisation mais était occupée par les 4 armées alliées (F+GB+US+URSS)....

Alors que la construction européenne semble en pleine déconfiture (phase « d'euro pessimisme » dans la chronologie Nouschi) la démission de Jean Monnet qui présidait la Haute Autorité de la CECA provoque une réunion à Messine (Italie) en juin 1955. De ces discussions ressort la volonté de poursuivre la construction européenne qui se concrétise lors du traité de Rome en 1957.

Avant de passer à la prochaine ETAPE, un détour par les aspects institutionnels, ce ne sera pas long... La CECA fonctionne avec des représentants des pays membres, ce qui paraît logique, mais la spécificité de la gouvernance européenne apparaît dès lors : des experts qui vont être les pilotes, au nom du groupe, au nom de l'Europe, et qui doivent veiller à la bonne marche de la communauté, non au profit d'un seul, mais au profit de tous... Voilà ce que ça donne :



La représentation des gouvernements se fait dans un CONSEIL.

Une Assemblée représente les différents parlements.

Les intérêts privés (entreprises, filière et ouvriers) sont représentés dans le Comité consultatif.

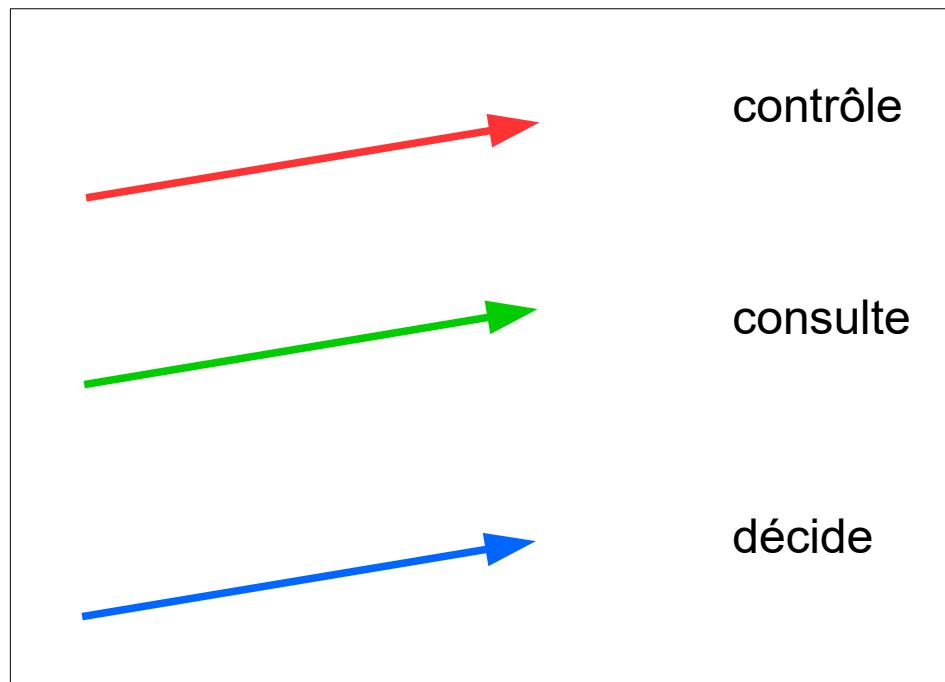
La HAUTE AUTORITÉ est indépendante des Etats. Il ne s'agit pas de transformer un projet commun en un projet d'un pays...

La direction est confiée à des spécialistes non dépendant du pouvoir d'un Etat. C'est une des clés de la gouvernance européenne...

Voilà une organisation de ce que vous venez de voir un peu différente, qui va permettre de comprendre ce que l'on appelle aujourd'hui le « triangle institutionnel » et qui n'existe pas à l'époque.. C'est la mise en perspective qui nous fait percevoir une continuité entre les institutions de la CECA et ce qu'on va observer comme institutions européennes actuelles..

Voilà la légende pour les flèches de couleurs....

Remarque sur le schéma qui suit... les citoyens sont complètement hors du coup dans le cas de la CECA... Oui je suis d'accord, pourquoi aurait-on besoin des citoyens dans un tel machin... ?



La disposition s'éclairera au fur et à mesure mais déjà...

En haut : la représentation des citoyens, ici celle des assemblées nationales

En bas à gauche : les experts qui décident

En bas à droite : les représentants des Etats

+ un organe pour régler les litiges....

